

Décision

Générale

colonial

Décision n° 253 du 20 avril 1942 :

n° 253

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 avril 1942

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro
30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant de réserve Sauphanor, administrateur des colonies, licencié en droit, est nommé à titre provisoire et par intérim président du tribunal de 1er instance de Djibouti. M. Sauphanor prêterait le serment prévu par la loi devant le Chef de la colonie à raison de l'impossibilité de constituer le tribunal supérieur d'appel. Il aura droit aux indemnités réglementaires.